

Principes directeurs sur les placements durables

APPROVALS

Approuvé par :	Comité sur la durabilité de Gestion SLC
Date d'entrée en vigueur des dernières modifications :	avril 2021
Responsable/Personne à contacter :	Andrew Harris, directeur général, gestion des risques

1.0 OBJET

Nos principes directeurs sur les placements durables fournissent de l'information additionnelle sur la philosophie, les principes, les pratiques et la gouvernance de Gestion SLC en la matière. Ils comprennent également des précisions sur certains termes.

Selon nous, le succès des placements durables repose sur l'équilibre entre le rendement attendu et les risques financiers et non financiers associés aux placements, compte tenu des objectifs de placement du Client.

Les présents principes directeurs visent à :

1. Établir notre approche en matière de placements durables pour appuyer les engagements de nos Clients;
2. Définir un cadre d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) dans nos processus de placement;
3. Fournir des précisions sur les termes courants utilisés par Gestion SLC pour mieux communiquer avec les Clients, le marché et le secteur.

2.0 PORTÉE ET FRÉQUENCE DES EXAMENS

Les présents principes directeurs s'appliquent aux organisations responsables des placements à revenu fixe de Gestion SLC. Dans le cadre de nos activités de gestion d'actifs, nous gérons principalement des placements publics et privés à revenu fixe.

Les présents principes directeurs doivent être examinés au moins chaque année pour déterminer si des modifications sont requises en raison de l'évolution du contexte réglementaire ou juridique, des opérations ou des risques/contrôles.

3.0 DÉFINITIONS ET TERMES COURANTS

Investissement durable : Il s'agit d'une approche de placement intégrant les facteurs ESG dans la prise des décisions de placement, en vue de générer de meilleurs rendements ajustés au risque pour nos Clients.

ESG Plus : Ce terme renvoie à notre analyse interne approfondie des placements, y compris à l'accent mis sur les risques non financiers. Bien que les facteurs ESG jouent un rôle clé dans notre analyse des risques non financiers, nous croyons que ces risques et occasions vont au-delà de ce qu'englobent habituellement les facteurs ESG. Nous tentons de tenir compte de ces risques, notamment des événements futurs difficiles à quantifier et des tendances pouvant influencer le rendement des placements. Nous considérons notamment les politiques et questions politiques, les innovations et technologies perturbatrices et les changements démographiques.

Étude ESG Plus : Terme désignant les principales recherches sur lesquelles est fondé le programme ESG. Il s'agit d'analyses sectorielles et thématiques des facteurs ESG Plus ayant un impact sur la valeur et le rendement financier des actifs dans lesquels nous investissons. Ces analyses renvoient aussi à notre vigilance accrue à l'égard des risques non financiers, en particulier ceux qui ne sont pas inclus dans les facteurs ESG habituels, comme l'automatisation et la robotique. Ces risques sont difficiles à quantifier. Ils ne peuvent pas être exprimés en termes financiers précis, mais sont susceptibles d'avoir un effet sur le rendement des placements. Nous les appelons « facteurs Plus ».

Principes pour l'investissement responsable (PRI) : Il s'agit d'un ensemble de principes d'investissement volontaires qui proposent un éventail d'actions possibles pour intégrer les enjeux ESG dans les pratiques d'investissement. Gestion SLC est signataire des PRI depuis 2014.

Engagement : Fait de travailler en collaboration avec les équipes de direction des sociétés, les organismes de réglementation et d'autres intervenants clés du secteur pour mieux comprendre les approches liées aux facteurs ESG Plus et à la durabilité. Ces approches procurent une valeur ajoutée aux intervenants grâce à l'atténuation, à la surveillance, à l'évaluation et à la communication des risques.

4.0 GOUVERNANCE ET SURVEILLANCE

4.1 Comité sur la durabilité (le comité)

Le comité est composé de membres de la haute direction des organisations de Gestion SLC, y compris de représentants de nos sociétés affiliées Crescent Capital Group, InfraRed Capital Partners et BentallGreenOak et de Placements mondiaux Sun Life. Il doit tenir à jour les présents principes directeurs et assurer la conformité continue à ceux-ci.

Le comité doit aussi définir notre orientation stratégique en matière de durabilité et de facteurs ESG, et établir les priorités liées aux initiatives clés à l'échelle de Gestion SLC. Il détermine aussi notre modèle d'engagement (secteur et Compagnie) et fait le suivi des progrès des initiatives au fil du temps.

Le comité assure une surveillance générale des stratégies de communication externe et du positionnement en matière de durabilité. Il supervise les communications aux groupes de défense du secteur (y compris les PRI).

4.2 Conseil sur les placements durables (le conseil)

Le conseil est un sous-comité du Comité sur la durabilité. Il dirige les activités de placement de notre organisation, représente les équipes responsables des différentes catégories d'actif et collabore avec celles-ci. Il doit intégrer les facteurs ESG Plus dans les processus de placement, pour voir à ce que les principes décrits aux présentes orientent le travail de l'équipe des placements. Le conseil est composé de chefs des équipes des placements (dont des responsables de catégories d'actif et des gestionnaires de portefeuilles), du premier directeur des placements et du responsable de l'analyse du crédit. Le conseil détermine les thèmes et les secteurs qui nécessitent une analyse approfondie.

Le conseil désigne des groupes de travail au sein des équipes d'analyse du crédit et des placements responsables des diverses catégories d'actif gérées par Gestion SLC pour mener des études ESG Plus. Il offre une plateforme pour les discussions sur les approches d'intégration des facteurs ESG. Il permet aussi aux représentants des différentes catégories d'actif d'aborder régulièrement diverses questions comme la gestion du risque et les analyses sectorielles et des sociétés.

5.0 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DURABLE

5.1 Mission

La mission de Gestion SLC est d'atteindre les objectifs de placement de nos Clients tout en respectant notre approche de placement. Selon celle-ci, une analyse rigoureuse des facteurs financiers et ESG Plus permet de générer des rendements ajustés au risque attractifs au fil du temps.

Le succès des placements repose sur l'équilibre entre le rendement attendu et les risques financiers et non financiers qui y sont associés, compte tenu des objectifs de placement du Client.

La Compagnie croit en l'importance de contribuer à la durabilité environnementale mondiale, de promouvoir un mode de vie sain et de soutenir la diversité et la justice sociale. Ces valeurs se reflètent au quotidien dans les méthodes de la Compagnie.

5.2 Principes pour l'investissement responsable (PRI)

À titre de signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, Gestion SLC s'engage à gérer les risques liés aux questions ESG. Nous nous engageons à respecter les principes suivants :

Principe 1 : Nous prendrons en compte des questions ESG dans les processus d'analyse et de décision liés aux placements.

Principe 2 : Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.

Principe 3 : Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.

Principe 4 : Nous favoriserons l'acceptation et l'adoption des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.

Principe 5 : Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des principes.

Principe 6 : Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des principes.

5.3 Principes directeurs en matière de durabilité de Gestion SLC

En plus des PRI, nous avons cerné quatre principes d'investissement durable qui orientent notre rôle de fiduciaire auprès des Clients :

Principe 1 : Nous intégrons les risques/enjeux non financiers dans nos décisions de placement pour améliorer le rendement ajusté au risque de l'actif des Clients à long terme.

Nous investissons de façon durable pour préserver et améliorer la valeur marchande à long terme et la capacité de production de revenus des actifs que nous gérons. Nous pouvons ainsi améliorer le rendement ajusté au risque de l'actif des Clients.

Principe 2 : Chaque équipe fait sa propre analyse de durabilité et prend ses propres décisions en fonction d'une discipline et d'une catégorie d'actif précise.

Nous croyons que nos équipes des placements sont les mieux placées pour tenir compte des risques financiers et non financiers et les évaluer. Nos gestionnaires de portefeuilles et analystes de recherche unissent leurs efforts pour favoriser l'investissement durable.

Les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de recherche de toutes les catégories d'actif doivent cerner des enjeux en matière d'investissement durable. Même si leur approche peut varier d'un investisseur à l'autre pour plusieurs raisons – objectifs du mandat sous-jacent, types d'actifs, nature des placements admissibles, période prévue de détention des placements, renseignements accessibles, etc., elle est fondée sur une évaluation ESG fondamentale.

Notre recherche ESG Plus et les cotes internes correspondantes attribuées aux émetteurs sont exclusives et servent à orienter nos décisions de placement.

Principe 3 : Nous jouons un rôle actif dans les initiatives de durabilité.

Nous communiquons et collaborons avec les entités dans lesquelles nous investissons pour améliorer leurs politiques et activités axées sur la durabilité et permettre une plus grande transparence des mesures liées au risque de durabilité.

Nous intégrons aussi la durabilité dans nos stratégies d'affaires. Nous pouvons tirer parti d'initiatives (et y contribuer) qui regroupent des intervenants à des fins de partage des meilleures pratiques et de progression des principes en matière de durabilité. Nous participons à des congrès et collaborons avec des organisations et des associations sectorielles qui abordent les questions liées à la durabilité, et nous présentons nos perspectives et nos recommandations lors de discussions.

Nous respectons en tout temps les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise, d'intégrité personnelle et d'éthique. Nous encourageons aussi une culture axée sur le mieux-être futur. Nous croyons qu'une culture axée sur la durabilité favorise la prise de meilleures décisions de placement.

Principe 4 : Nous faisons preuve de transparence dans nos efforts d'investissement durable.

Nous rendons compte de nos pratiques d'investissement durable de façon claire et transparente. Nous rendons compte de nos initiatives, réalisations et engagements en matière de durabilité chaque année. Nous avons recours à d'autres canaux (congrès, médias, événements du secteur) pour communiquer et promouvoir nos pratiques d'investissement durable.

Nous évaluons les résultats de nos efforts en matière de communication pour nous assurer de bien répondre aux besoins de nos Clients et des autres parties prenantes et pour aligner notre marque sur les pratiques d'investissement durable.

5.4 Facteurs non financiers

Pour chaque secteur, nous tenons compte des facteurs ESG et des autres risques non financiers pertinents. Ceux-ci peuvent varier au fil du temps. Nous utilisons notre expertise en placement et des données externes de diverses sources (dont le Sustainability Accounting Standards Board) pour déterminer les facteurs les plus pertinents pour chaque secteur. Vous trouverez des exemples ci-dessous. Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive et pourrait comprendre d'autres facteurs.

Facteurs environnementaux (E)

- Changements climatiques et destruction de biens physiques, perturbations de l'effectif, du transport de marchandises (marché/chaînes d'approvisionnement) ou des coûts des intrants clés dans le modèle d'exploitation
- Risques associés à un abandon d'actifs émettant davantage de gaz à effet de serre, y compris les changements réglementaires et juridiques
- Impact des déchets toxiques sur l'environnement (gestion de la pollution et des déchets) – Impact sur la biodiversité
- Changements liés à l'admissibilité et au coût de l'assurance pour atténuer le risque d'entreprise

Facteurs sociaux (S)

- Droits de la personne, normes en matière d'éducation, normes du travail, santé et sécurité
- Relations avec les consommateurs et les collectivités (p. ex., déplacement des peuples autochtones, justice environnementale)
- Programmes sur la diversité et l'égalité à l'échelle de la société

Facteurs liés à la gouvernance (G)

- Gouvernance d'entreprise, primauté du droit, transparence et force institutionnelle
- Stabilité du gouvernement et des autorités compétentes, risques géopolitiques
- Corruption au sein des sociétés
- Diversité et indépendance des membres du conseil
- Irrégularités comptables/redressements
- Structures d'incitatifs des sociétés
- Transparence, notamment la qualité des rapports financiers et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Bien que les facteurs ESG jouent un rôle clé dans notre analyse des risques non financiers, nous croyons qu'il existe d'autres risques et occasions (les facteurs « Plus ») qui vont au-delà de ce qu'englobent habituellement les facteurs ESG. Nous tentons de tenir compte de ces risques, notamment des événements futurs difficiles à quantifier et des tendances pouvant influencer sur le rendement des placements.

Il n'est pas toujours possible de quantifier les risques/facteurs non financiers de façon précise pour déterminer leur impact sur le taux de rendement ajusté au risque d'un placement. Nous croyons que ces facteurs peuvent, à la longue, avoir un impact sur les taux de rendement à long terme. À cause de leur nature, ces risques sont toutefois impossibles à évaluer précisément du point de vue financier. Ces occasions et risques évoluent vite – souvent encore plus que nous le croyons – et nécessitent un suivi continu. L'adoption de lignes directrices statiques pourrait entraîner de mauvaises décisions de placement.

Nous poursuivons nos efforts d'évaluation à l'échelle de l'organisation. Nous ajustons nos facteurs selon leur importance/impact, en nous basant sur des recherches et des modèles externes ainsi que sur notre expérience et nos recherches internes. Nous cherchons aussi à tirer parti de nouvelles technologies et de nouveaux placements axés sur la durabilité, qui présentent un potentiel à long terme.

Nous tenons aussi compte de controverses ponctuelles pouvant influencer sur le comportement des Clients et d'autres intervenants.

5.5 Intégration des facteurs ESG

Gestion SLC a intégré des pratiques ESG solides dans sa plateforme de placements mondiale. Elle veille ainsi à ce que toutes les données ESG importantes soient intégrées dans les décisions de placement, au profit de tous les Clients.

Nous croyons que nos équipes des placements sont les mieux placées pour gérer les risques ESG et autres risques non financiers. Les équipes responsables des diverses disciplines et catégories d'actif collaborent pour

effectuer les analyses. Les dirigeants ont des objectifs liés à l'intégration des facteurs ESG et à l'appui du programme.

L'approche en matière d'intégration de chaque équipe peut varier selon les objectifs du mandat sous-jacent, le type d'actif, les renseignements accessibles et l'importance relative d'autres facteurs financiers dans l'évaluation d'une occasion de placement.

Une analyse ESG est effectuée avant de faire un placement (public ou privé), puis de façon continue.

Le programme ESG Plus s'appuie essentiellement sur les études ESG Plus pour réaliser les objectifs suivants :

- Mettre l'accent sur les risques non financiers propres à chaque secteur
- Consigner les observations, c.-à-d. les facteurs de risque importants et les aspects à considérer
- Intégrer les facteurs de risques ESG Plus cernés dans notre analyse fondamentale standard des placements individuels et des secteurs

Toutes les équipes des placements à revenu fixe de Gestion SLC ont accès à ces études.

5.6 Engagement

À titre de gestionnaire actif, nous croyons que l'engagement est un outil essentiel pour appuyer les objectifs de placement de nos Clients et fait partie intégrante de notre approche en matière de durabilité. Les équipes d'analystes et les gestionnaires de portefeuilles en sont les principaux responsables. Elles organisent surtout des rencontres avec les équipes de direction des sociétés. Nous établissons des objectifs liés aux activités d'engagement. L'ordre de priorité repose notamment sur la taille et la durée des placements, la qualité du crédit, le degré de transparence, l'importance des occasions et des risques ESG ainsi que les thèmes et enjeux clés.

Associations sectorielles et engagement collaboratif

Gestion SLC fait preuve d'un engagement actif si 1) la mission ou les objectifs du groupe cadrent avec notre programme de durabilité ou nos pratiques de placement, 2) elle a une présence importante et 3) elle peut collaborer efficacement avec ses pairs aux fins du partage de connaissances.

6.0 CULTURE DE GESTION SLC

Diversité, équité et inclusion

Gestion SLC favorise un milieu de travail diversifié, inclusif et respectueux, où tous les employés peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes. Un effectif diversifié ayant des points de vue et des idées variés est un atout pour nos Clients, pour nos collègues et pour les collectivités où nous exerçons nos activités.

Nous avons créé plusieurs réseaux d'inclusion des employés et partenariats externes qui jouent un rôle important dans la promotion et l'intégration d'une culture d'inclusion au sein de l'organisation, ainsi que dans l'amélioration de nos pratiques d'embauche.

Engagement envers la collectivité et meilleures pratiques internes

Gestion SLC repère activement les occasions de bénévolat et organise des activités bénévoles. Elle établit aussi des meilleures pratiques internes pour réduire les déchets et améliorer le mieux-être des employés.

7.0 SÉLECTION ET SURVEILLANCE DES GESTIONNAIRES EXTERNES

Gestion SLC a établi des politiques et des procédures relatives aux vérifications préalables continues des gestionnaires externes. Les politiques énoncent la portée des vérifications préalables initiales et continues

concernant la durabilité et les facteurs ESG. Dans la mesure du possible, nous intégrons des données et mesures fournies par des tiers dans l'évaluation des gestionnaires.

8.0 EXCLUSIONS

Nos lignes directrices ne sont pas contraignantes. Elles permettent donc aux gestionnaires de gérer les portefeuilles conformément aux directives des Clients. Gestion SLC n'applique aucune exclusion explicite quant à la gestion des comptes des Clients. Nous appliquons toutefois les restrictions appropriées liées aux Clients (p. ex., tabac, armes à sous-munitions).

9.0 VOTE PAR PROCURATION

À titre de gestionnaire d'actifs à revenu fixe, nous avons moins d'occasions d'influencer la direction au moyen d'un vote par procuration. Les sociétés de Gestion SLC établissent au besoin des principes directeurs sur le vote par procuration. Ces derniers ainsi que les recommandations connexes reflètent nos perspectives liées aux facteurs ESG et intègrent les lignes directrices à l'égard de nos fournisseurs.

10.0 SURVEILLANCE ET RAPPORTS

Toutes les études ESG Plus sont présentées au conseil. Celui-ci examine les observations et les conclusions et en discute. À la suite d'un examen, il approuve les méthodologies convenues.

Le comité reçoit des rapports réguliers sur les projets en cours, les services communautaires, les mandats et les demandes des Clients, les mises à jour sur les initiatives, les engagements sectoriels et d'autres questions liées à la durabilité.

Chaque année, nous rendons compte de nos efforts en matière de durabilité, notamment des progrès réalisés par rapport au programme ESG Plus et des résultats connexes. Ces résultats peuvent se mesurer d'après l'un quelconque des paramètres suivants : progrès du point de vue de la prise en compte des éléments du programme ESG Plus global, nombre d'activités d'engagement auprès des sociétés en portefeuille, formation du personnel et des Clients, nombre d'événements du secteur auxquels nous avons participé, et initiatives en matière de leadership éclairé et de protection des intérêts, entre autres.